

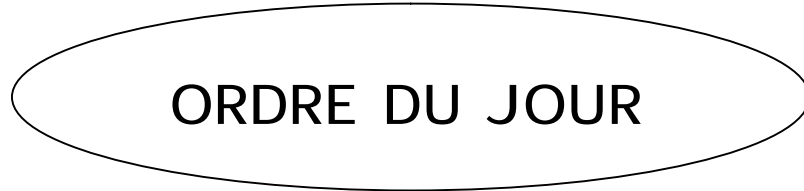
**Province de Luxembourg
VILLE de FLORENVILLE**

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD et conformément à l'article 26 bis § 5 al. 2 de la loi organique du CPAS du 08.07.1976, séance commune et publique du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu le **jeudi 28 mai 2015 à 20 heures**, à la Maison communale

Objet :

~
**CONVOCAATION du
CONSEIL COMMUNAL**



L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente,

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28

- Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

- 1. Approbation du compte 2014 du C.P.A.S.**
- 2. C.P.A.S. – Espace Culture Emploi – Augmentation de l'intervention – Avenant à la convention existante**
- 3. Bail emphytéotique Commune-C.P.A.S. – Plan Cigogne III volet 2**
- 4. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 23.04.2015**
- 5. Modification convention ONE/Commune concernant l'accueil temps libre**
- 6. Fixation de la dotation communale au budget 2015 à la Zone de Police de Gaume**
- 7. Octroi d'un subside exceptionnel à l'Harmonie « Les Amis Réunis » de Muno**
- 8. Centre Sportif et de Loisirs Florenville asbl :**
 - A) Octroi subside exceptionnel**
 - B) Approbation convention à titre précaire Gestion mini-golf**
- 9. Assemblée générale ordinaire Sofilux, le 15.06.2015 – Approbation des points portés à l'ordre du jour et des propositions de décisions y afférentes**
- 10. Assemblée générale ORES Assets, le 25.06.2015 Approbation des points portés à l'ordre et des propositions de décisions y afférentes**

- 11. Cession d'une bande de terrain par la
sprl Baijot & Fils**
- 12. Location de la chasse du Grand Chiny Est –
Modification article 11 des clauses particulières**
- 13. Bâtiment Poste – Assistance à la maîtrise d'ouvrage –
Idelux projets publics - Décisions**
- 14. Remplacement de 3 portes extérieures à l'Espace
Florenville - Décisions**
- 15. Approbation des modifications budgétaires
ordinaire et extraordinaire n° 1 au budget
communal 2015**
- 16. Motion sur les négociations en vue d'un projet de
Partenariat transatlantique de commerce et
d'investissement entre l'U.E. et les USA**

La Directrice générale,

R. Struelens

Par le Collège,

La Bourgmestre,

S. Théodore